

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2019

- Suite au diagnostic des bâtiments effectué par l'Alec 01, la commune s'engage dans des travaux de rénovations énergétiques

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Laurent TISSOT	X
Claude GUY	X	Sabine RUY	X
Claude BRENDEL	Excusée – pouvoir S. CHAPUIS	Christian LACROIX	X
Jean-Marie DAVI	X	Sophie BATHENAY	X
Sophie CHAPUIS	X	Pascal GROSBON	X
Jeannine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Bruno BOUILLOUX	Excusé
Bernard JANODY	Excusée – pouvoir S. RUY	Magali PERNELET	X
Jean-Louis GENTET	X		

Jean-Marie DAVI a été désigné secrétaire de séance.
L'ordre du jour est approuvé.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 2 mai 2019

Le compte rendu vous a été adressé par mail le 9 mai 2019.

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 2 mai 2019.

2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)

- Conférence des maires du 20/05/2019

- Présentation des nouveaux dispositifs régionaux de soutien aux communes : notamment plan régional en faveur de la ruralité « Bonus ruralité » destiné aux communes de moins de 2 000 habitants (63 communes éligibles). Modalités : taux maximum 50 % - autofinancement minimum 20 % - montant des dépenses subventionnables : de 3 000 à 150 000 €HT ;
- Pacte financier et fiscal de solidarité (redistribuer une partie des nouvelles recettes fiscales communautaires = allocation de solidarité) au profit des communes de moins de 1 000 habitants, mentionnées au SCOT au titre des communes rurales accessibles et des communes isolées.
- Harmonisation du financement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers au profit de la TEOM. 3 modes de financement sur le territoire : TEOM, REOM, Redevance Incitative. Généralisation du passage à la TEOM en 2020, taux moyen pondéré : 8.86%, lissage sur 2 ans. Sur cette question, les élus souhaitent que CA3B vienne expliquer aux administrés le retour à la TEOM sur le territoire de l'ex BDSR.

- Conseil de communauté du 27/05/2019

Finances :

- Approbation compte administratif et compte de gestion 2018
- Ressources humaines : télétravail – contrat apprentissage – tableau des emplois

Sport, Loisirs et Culture

- Subvention de 200 000 € pour l'installation du centre de formation de l'USBPA (autres financements CD01 200 000 € - Conseil régional 400 000 € - Emprunt 600 000 €).

Habitat

- Plan de soutien au logement 2019-2021 aux opérations de logement social sur le territoire et convention particulière d'objectifs avec Bourg Habitat.

Prochaines réunions : Rencontre des élus du territoires le mercredi 12 juin à partir de 16h - Conférence territoriale le 13 juin à 18h30 à Tossiat

3 - Commissions communales

• Commission Communication

Réunion du 23 mai 2019 :

- Magazine : articles sur l'installation de nouvelles entreprises, sur l'archivage, le dernier seigneur de Tossiat. En réflexion pour la photo de couverture.
- Echo de la Chanaz distribué
- Réédition du plan communal : prévue cette année mais peu de changement sur la commune - attendre la construction du Hameau de la Reyssouze.

• Commission Scolaire

Réunion du 17 mai 2019 :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire : L'intervention dans les écoles a eu lieu le 17/05 classe de CE2 - de nouvelles pesées seront effectuées à compter du 11/06 – Les parents ont été invités à la restitution le 17/06/2019 à 18h30 salle du conseil.
- Conseil d'école le 18/06/2019 à 18h30
- Vendredi 5 juillet : « cantine en fête » avec un pique-nique organisé dans la cour de l'école.
- Installation PPMS (alarme pour établissements scolaires) : sera opérationnelle à la rentrée 2019/2020.

• **CME** : les enfants ont terminé l'aménagement des jardins partagés à la maison de santé ;

• Commission voirie

- Les écluses sont presque terminées, reste la signalétique qui sera mise en place la semaine prochaine (panneaux, peinture et dispositifs retro-réfléchissants sur les bordures). Il est proposé de remettre en place le radar pour mesurer l'impact de ces travaux.
- Programme d'entretien des voiries 2019/2021 : Convention Mission de maîtrise d'œuvre Agence 01, soit une prestation de 12 jours pour un coût de 5 400 €HT :

➤ **Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve la signature d'une convention avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le programme d'entretien des voiries ;**
- **Mandate le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

• Commission bâtiments

Réunion du 21/05/2019 :

Suite au diagnostic d'Alec01 sur nos bâtiments, il est priorisé le changement des huisseries de la salle des fêtes (côté est). Demande de subvention possible auprès du département et dans le cadre de la prime Certificat Economie d'Energie.

Une réflexion a été menée sur la mise en place de panneaux photovoltaïques, plusieurs solutions :

- Prise en charge des travaux par la commune qui opère la revente de l'électricité avec un retour sur investissement de 15 à 20 ans.
- L'association Bresse Énergies Citoyennes rassemblant les citoyens, collectivités et entreprises locales pour participer à la production d'énergie renouvelable, via un financement participatif, au niveau du territoire de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse (installations faites à Confrançon, Etrez, Bourg en Bresse) : support mis à disposition avec un bail de 40 ans. Aucun gain financier pour la commune mais affichage d'une démarche écoresponsable.
- Le SIEA met des panneaux, récupère l'électricité dans le cadre d'une convention de mise à disposition et cède à la commune l'exploitation du site au terme d'une quinzaine d'année.

Point sur l'opération ISOL'01 à l'initiative du SIEA (combles bâtiment de la mairie...), 500 bâtiments éligibles sur 194 communes. Le choix du modèle économique concernant l'exécution des travaux est en cours de réflexion.

Il avait été envisagé de mettre un récupérateur d'eau pour les toilettes extérieures de l'école, malheureusement la législation ne le permet pas pour les bâtiments scolaires.

Mise en accessibilité des sanitaires publics place du Pont : devis ACB ECO pour mission établissement plans projet – notices de sécurité et d'accessibilité – assistance à la consultation

d'entreprises – coût 1 800 € HT. Voir s'il est possible de mettre un récupérateur d'eau (une étude de faisabilité sera engagée).

Dans le programme du Hameau de la Reyssouze, il est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques dans les habitations afin de permettre une autosuffisance de consommation électrique.

• **Commission environnement**

- CR réunion du 9/05/2019 : conférence « Traiter son jardin, soigner ses plantes au naturel » mardi 4 juin à 19h30 à la salle des fêtes de Tossiat. Une cinquantaine de personnes présentes, intervention très intéressante. 2 préconisations à retenir : Prévenir plutôt que guérir en utilisant certaines plantes et ne pas faire un jardin trop « propre ».

4 - **Finances** :

• **Décision modificative n°1**

Un ajustement de crédit, sans incidence financière, est à prévoir compte tenu des annulations de titres effectuées sur 2018 suite à une erreur concernant les baux en Bériat et aux décisions d'annulations de titres cantine.

 FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
673 Titres annulés (exerc. antér.)	+1 500,00
678 Autres charges except.	+600,00
022 Dépenses imprévues	-2 100,00
TOTAL	0,00

- **Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°1 comme ci-dessus proposée.**

5 - **Personnel** :

• **Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 - Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle peut s'ajouter un complément indemnitaire annuel (CIA).

Sur proposition de la commission Personnel,

- **Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :**
- **de modifier pour deux emplois le groupe de fonctions**
 - **de réévaluer le RIFSEEP de 4 % à compter du 01/01/2019.**

• **Intégration directe** :

La commission propose de nommer les deux d'adjoint d'animation au grade d'ATSEM au 01/09/2019. Les dossiers sont à présenter à la Commission Administrative Paritaire du centre de gestion de l'Ain. Ces nominations feront l'objet d'une modification du tableau des emplois permanents dès retour de l'avis de la CAP.

• **Recrutements** :

A prévoir pour la rentrée 2019/2020 (offres d'emploi diffusées sur Facebook) :

- Recrutement d'un agent de restauration chargé du réchauffage des repas, de la mise en place des salles de restauration, du nettoyage de la vaisselle, et des salles + surveillance des enfants pendant et après le repas : contrat annualisé sur 10 mois de 22.80h (10h -16h). Une douzaine de candidatures reçues.
- Recrutement d'un agent d'animation pour remplacer un agent qui souhaite bénéficier, à compter du 1^{er} septembre 2019 d'une disponibilité d'au moins un an : poste de titulaire pour l'accueil périscolaire et la cantine – contrat annualisé de 21.60 h.

Recrutement d'un emploi saisonnier à compter du 11/06/2019 pour un mois en remplacement de l'agent technique. Le contrat sera reconduit si l'arrêt se poursuit.

6 - Administration générale :

· Coupe de bois

La commune propose des coupes de bois sur pied aux habitants (notamment En Bériat). Les coupes sont vendues à la population locale qui en fait la demande. Le prix du moule de bois était de 20 € lors de la saison dernière. Il est proposé de reconduire le contrat dans les mêmes conditions.

➤ **Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- **de proposer des coupes de bois sur pied aux habitants de la commune, pour 3 années à compter de la saison 2018/2019 (soit jusqu'en 2021) ;**
- **de fixer le prix du moule de bois à 20 € ;**
- **d'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.**

· Orange : Bail de location pour l'installation d'une antenne route de Journans parcelle ZE 59 :

Le bail précise les conditions dans lesquelles la commune loue à la société orange les emplacements techniques. Le bail est consenti pour 12 ans, renouvelable tous les 6 ans, la commune percevra une redevance annuelle de 3 000 €.

Une réunion avec Orange est prévue avec les riverains le 26 juin prochain à 18h30 salle du conseil.

· Jury d'assises

Afin d'établir la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2020, il est procédé, à partir de la liste électorale, à la désignation de trois noms tirés au sort pour un juré (nombre de jurés proportionnel à la population de la commune). Les personnes seront prévenues par courrier.

Une commission spéciale instituée au siège de la cour d'assises, constituera la liste annuelle définitive après un nouveau tirage au sort.

7 - Urbanisme :

· Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire

- ALESI Marc – Route de la grande Vavrette : construction d'un garage

- Déclarations préalables

- ALEXANDROOF Yoan- route de la Vavrette : construction d'une piscine et d'un abri jardin
- GUEYNARD Edwige – route de Salles : division en vue de construire.

- Déclarations d'intention d'aliéner : NEANT

8 - Questions diverses

- Régis PERNELET est le nouveau correspondant Progrès : nous avons enfin des articles sur la vie de la commune.
- Présence d'un cirque avec animaux sauvages : certains élus souhaitent que le maire l'interdise. La demande de départ présentée en mairie concernait un spectacle de clowns. Ce sujet sera abordé lors d'un prochain conseil.
- Extinction de l'éclairage public : demande qu'un horaire d'été soit instauré soit une extinction de minuit à 6h au lieu de 23h à 5h.
- Feu d'artifice du 13/07/2019 : tarif identique à l'année dernière soit 1 900 € avec une petite nouveauté avant le final.
- Nous déplorons de nouvelles incivilités sur la commune.
- Informatique mairie : achat d'un NAS (serveur de stockage en réseau) permettant de mieux répondre au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) – coût 609 € HT.

Prochain Conseil : 4 juillet 2019 à 20 heures

La séance est levée à 22 heures 30